

# DEPECHES

■ Date: 20/09/2017

FR COMPTABLE  
Groupe Revue fiduciaire

Comptabilité  
**Pratique comptable**

## ANC : actualité et projets en cours

Lors d'une conférence IMA France, le président de l'Autorité des normes comptables (ANC) a présenté son actualité en tant que normalisateur comptable ainsi que les projets en cours.

**Au niveau du référentiel français**, le règlement 2017-01 relatif aux opérations de fusion ou assimilées a été adopté et devrait être prochainement homologué. Notons qu'il sera applicable aux opérations réalisées en 2018.

Au niveau sectoriel, un règlement relatif aux comptes du groupe Action Logement a été adopté afin de tenir compte de la réforme des comités interprofessionnels pour le logement (règl 2017-02 du 5 juillet 2017, en cours d'homologation). Enfin une recommandation, de valeur infra-réglementaire a été publiée en avril dernier afin de préciser le traitement des fonds des syndicats de copropriétaires dans les comptes des syndicats de copropriété.

Il a été également fait un point sur les anciens plans comptables professionnels dont il a été rappelé qu'ils n'ont plus de valeur réglementaire. Après analyse des spécificités des secteurs concernés, des précisions infra réglementaires pourront être données dans le recueil des normes comptables françaises.

D'une façon plus générale, l'ANC a l'ambition de compléter et d'adopter le référentiel comptable français selon une démarche par cycle économique (cycles "vente", "financement", "fiscalité", "investissements"...).

En ce qui concerne les travaux en cours structurants, ont été cités ceux concernant les changements de méthode comptable (suite à la transposition de la directive comptable) dont la finalisation devrait intervenir en début 2018, ceux ayant trait aux comptes consolidés ainsi que sur la comptabilisation du chiffre d'affaires. À ce titre, il a été signalé que le PCG comporte peu de dispositions sur cette thématique et qu'au regard d'IFRS 15, il conviendrait de préciser certaines règles sur la prise en compte des revenus.

Enfin, l'ANC marque sa volonté de moderniser la nomenclature actuelle du PCG ainsi que les modèles des états financiers afin de faciliter leur digitalisation.

**Au niveau international**, l'ANC contribue activement à la normalisation comptable internationale, notamment par le biais de ses réponses aux exposés-sondages de l'IASB et son implication au sein de l'EFRAG. À cette occasion a été saluée la création d'un forum d'application nationale des IFRS (FANCI), forum de discussion traitant de la mise en œuvre des IFRS qui tient compte de spécificités nationales (par exemple, pour la France, la protection juridique des baux commerciaux). Le FANCI a également vocation à apporter sa contribution au Comité d'interprétation (IFRS IC).

- IMA France, conférence " Actualité ANC 2017 et plan stratégique ambition 2019", 19 septembre 2017